

# Dynamiques démographiques, politiques sociales et relations entre les générations Vers de nouvelles configurations internationales ?

## Protection sociale et relations familiales en période de transition en Tunisie

Hosni NEMSIA  
9 Décembre 2015

# Un miracle économique vulnérable

- En 2010, la Tunisie a été classée 32ème sur 139 pays par le Forum de Davos, occupant la première place en Afrique.
- Le Rapport "Doing Business" de la Banque Mondiale pour l'année 2010 a classé la Tunisie à la 69ème place sur 183 pays, se positionnant en tête des pays africains.
- L'observatoire de la qualité de vie dans le monde positionne la Tunisie en 2010 à la première place des pays Arabes.
- L'indicateur de la paix dans le monde place la Tunisie parmi les pays les plus sécurisés et les plus stables.

# Revers de la médaille

- Malgré ces performances, c'est en Tunisie que tout s'est déclenché.
- Une vague de protestations sans précédent ayant abouti à mettre à genoux un régime des plus totalitaires de la région méditerranéenne.
- La justice sociale et le travail décent étaient au cœur des revendications.

- Cette présentation aborde dans une première section l'évolution démographique de la population tunisiennes, ou ses grandes tendances qui contenaient les prémises d'un malaise généralisé.
- Dans une deuxième partie, la présentation s'intéresse aux réponses des politiques sociales post-révolution aux défaillances héritées de l'ancien régime.

# **Evolution démographique de la population tunisienne**

***Les grandes tendances contenaient  
les ingrédients d'un malaise  
généralisé***

- Depuis les années 50, la Tunisie a accordé une importance cruciale dans sa **politique de développement** à la dimension démographique, dans ses aspects quantitatifs et qualitatifs.
- La politique de population et ses composantes se sont accommodées aux changements et aux tendances enregistrés dans les différentes périodes avec ses succès et ses échecs.

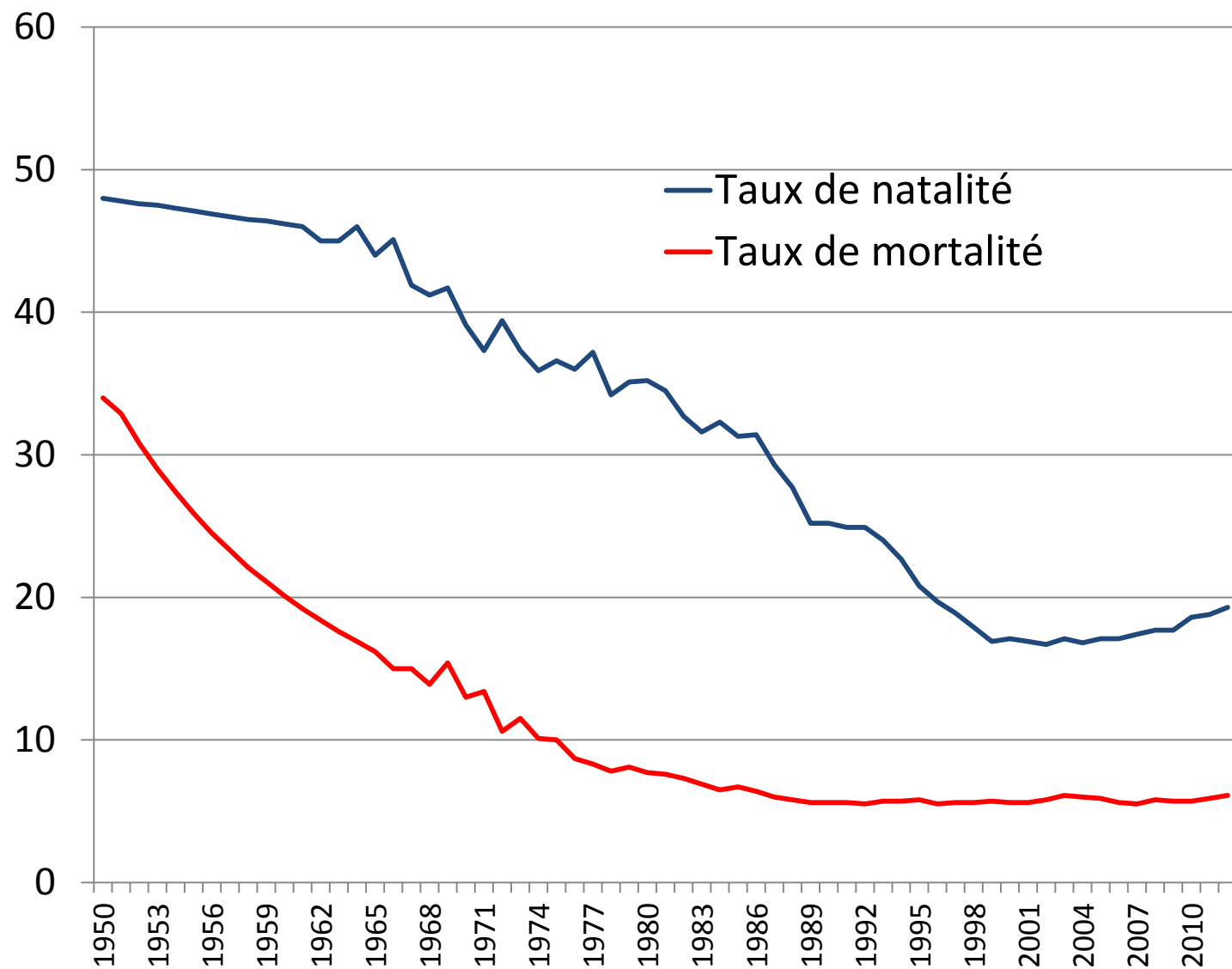
- En effet, au lendemain de son indépendance en 1956, la Tunisie a opté pour l'investissement dans ses ressources humaines.
- Des mesures juridiques ont été promulguées à la faveur des conditions de la femme et aux domaines de l'éducation et de la santé.
- La promulgation, le 13 août 1956, du Code du Statut Personnel, considéré comme une véritable révolution dans le monde arabo-musulman, a notamment :
  - aboli la polygamie,
  - institue le divorce,
  - interdit la répudiation,
  - limité l'âge légal pour le mariage...

- En 1958, la Tunisie a institué **l'école unique, mixte, gratuite et généralisée** à tous les enfants en âge d'être scolarisés.
- Dans la même ligne stratégique, la Tunisie s'est engagée au cours des années soixante dans une politique de limitation des naissances par l'instauration du **programme de planning familial**.

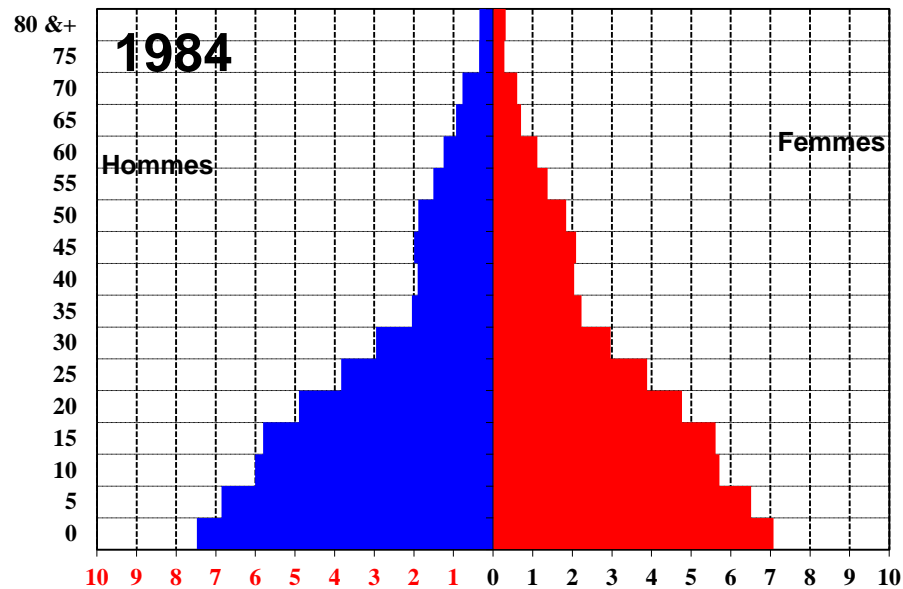
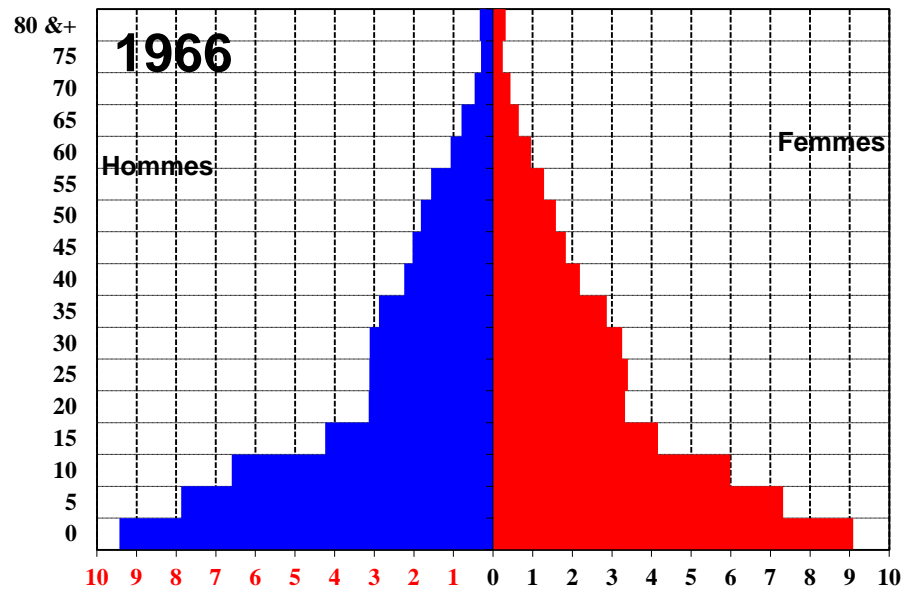
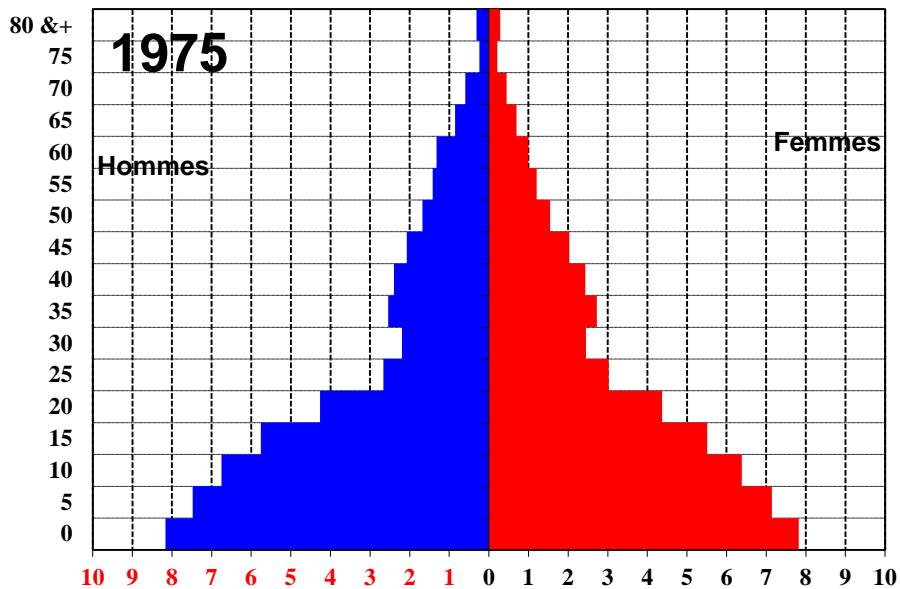


- Sur le plan quantitatif, les politiques de population ont permis, au bout de 50 ans, à la Tunisie de réaliser sa **transition démographique** avec une baisse importante de la mortalité suivie d'une chute de la natalité.
- La maîtrise des naissances a été réalisée grâce notamment au recul de **l'âge au mariage** et à la rationalisation mais aussi la généralisation du **planning familial** à toutes les catégories sociales.

# Transition démographique

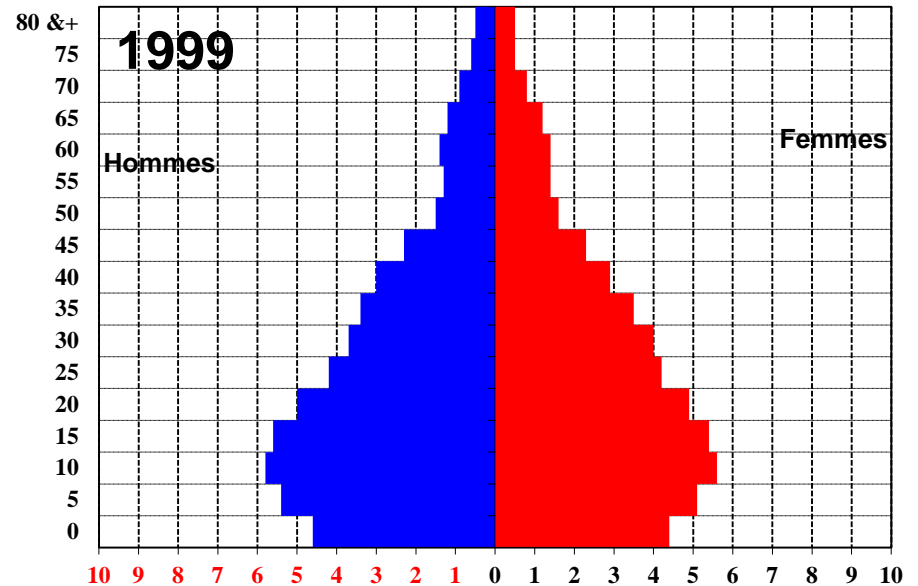
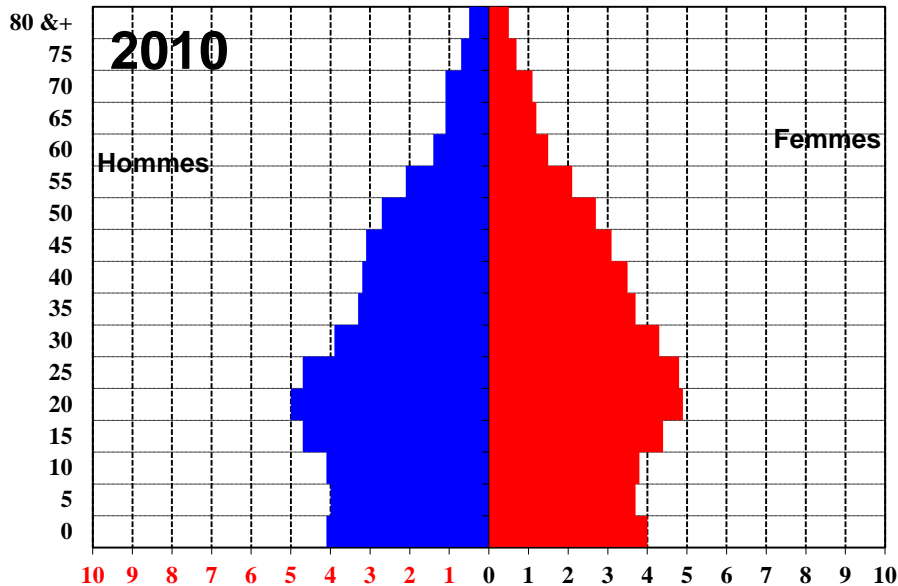
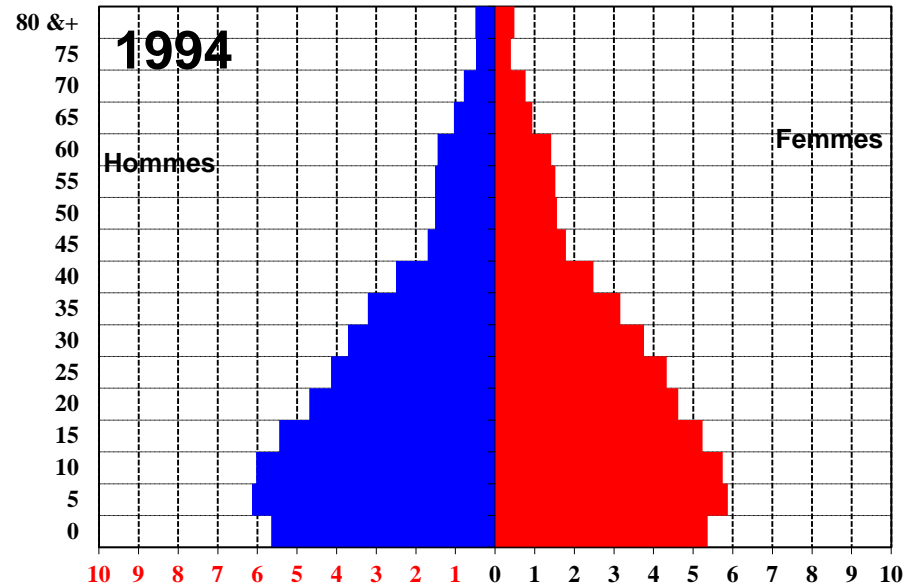


# Structure de la population

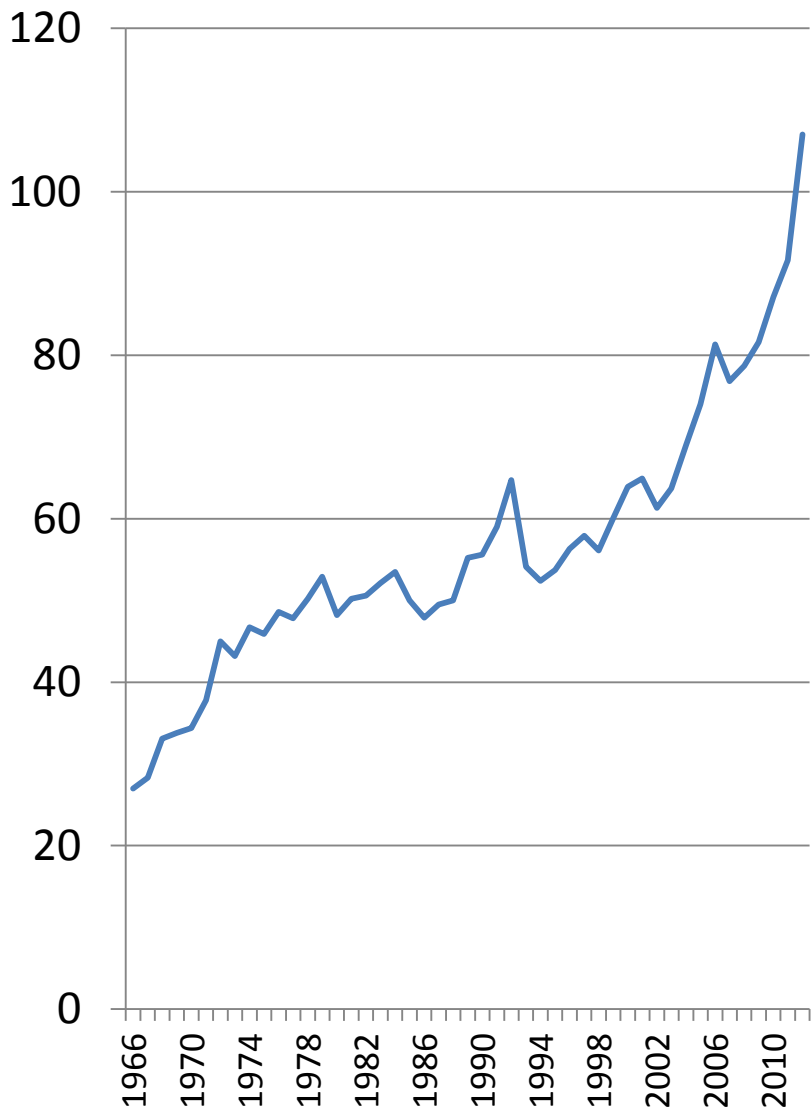


# Structure de la population

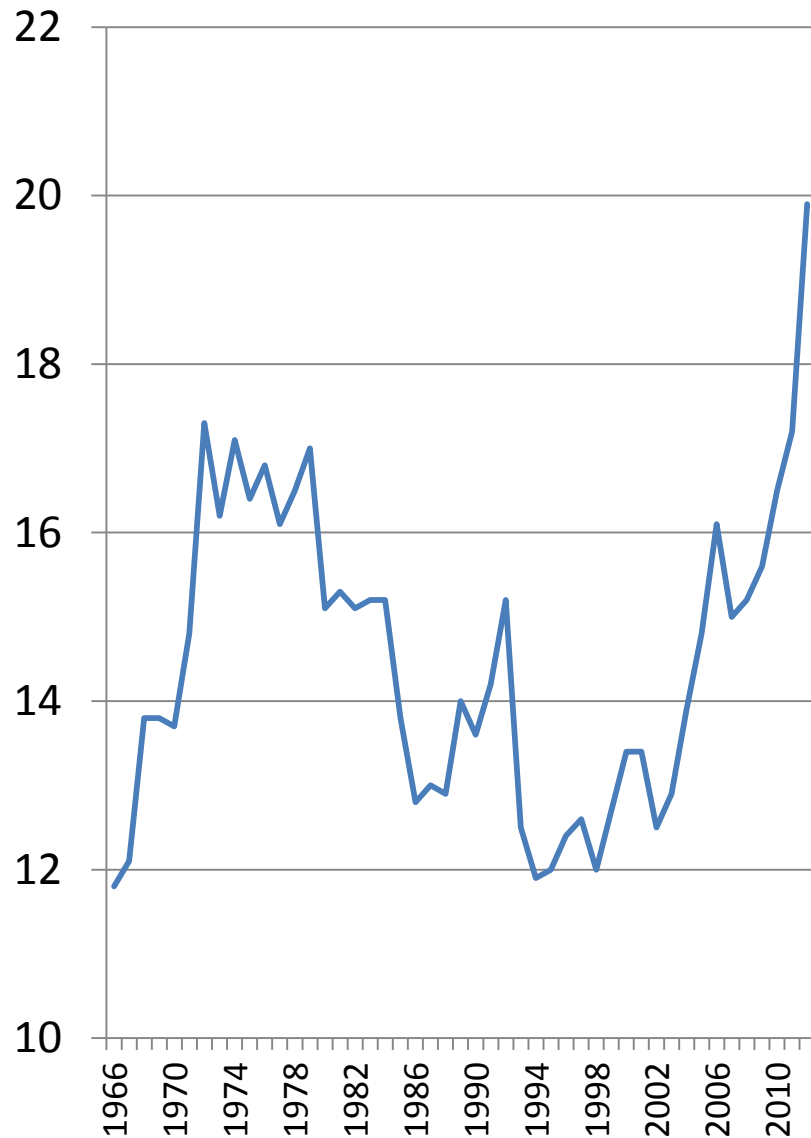
En 2010, les jeunes âgés de 15 à 34 ans représentaient 37% de la population totale.



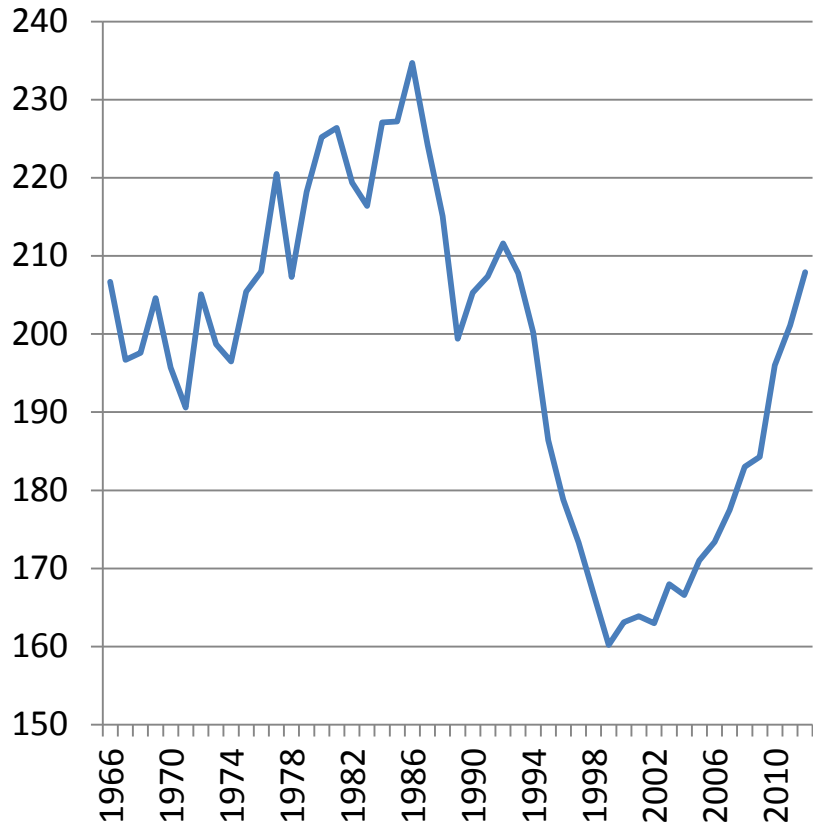
### Nombre de mariages (1000)



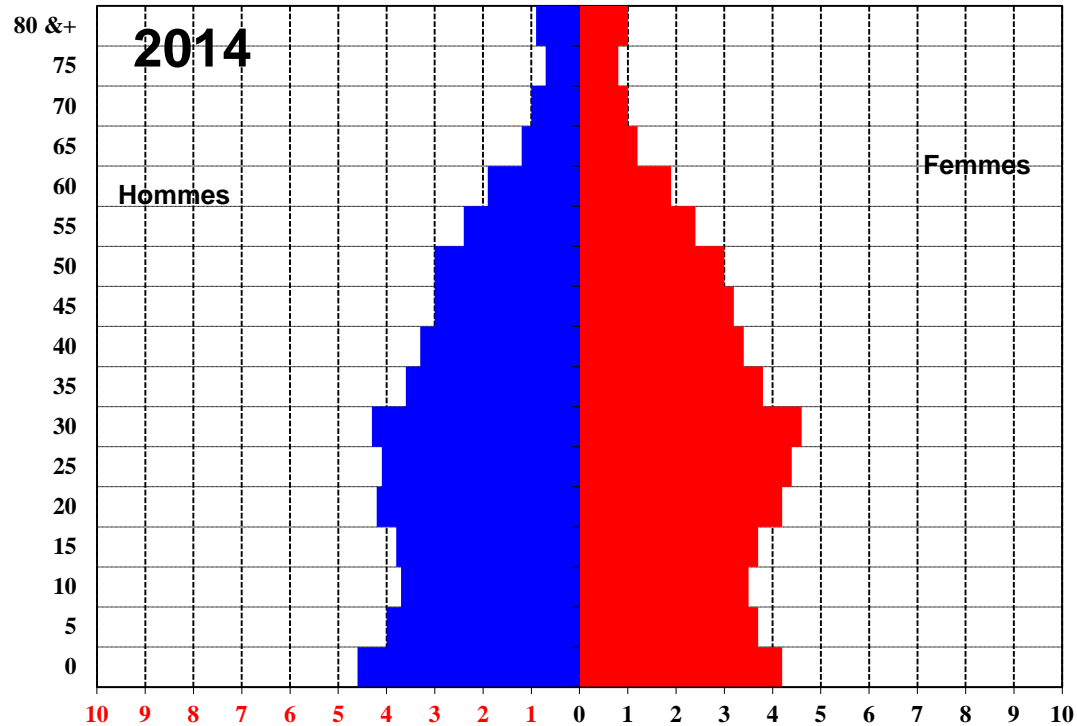
### Taux de nuptialité (pour 1000 Hab)



## Naissances

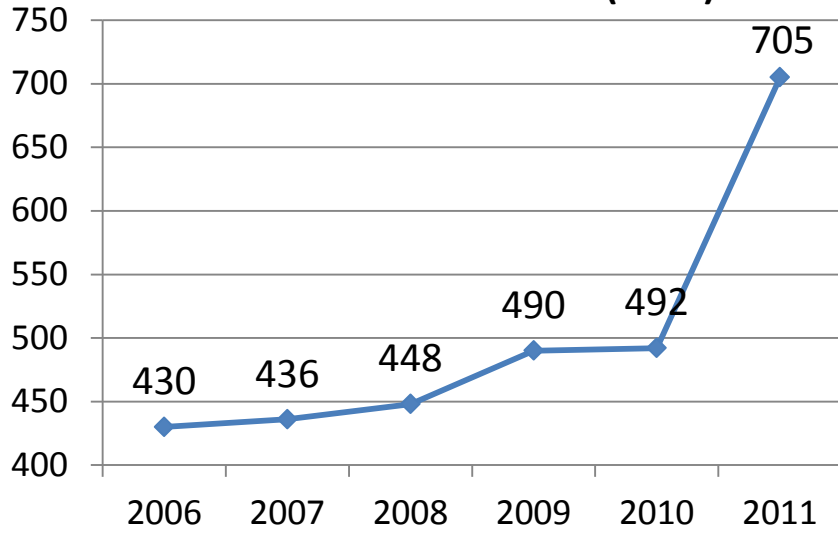


## Structure de la population

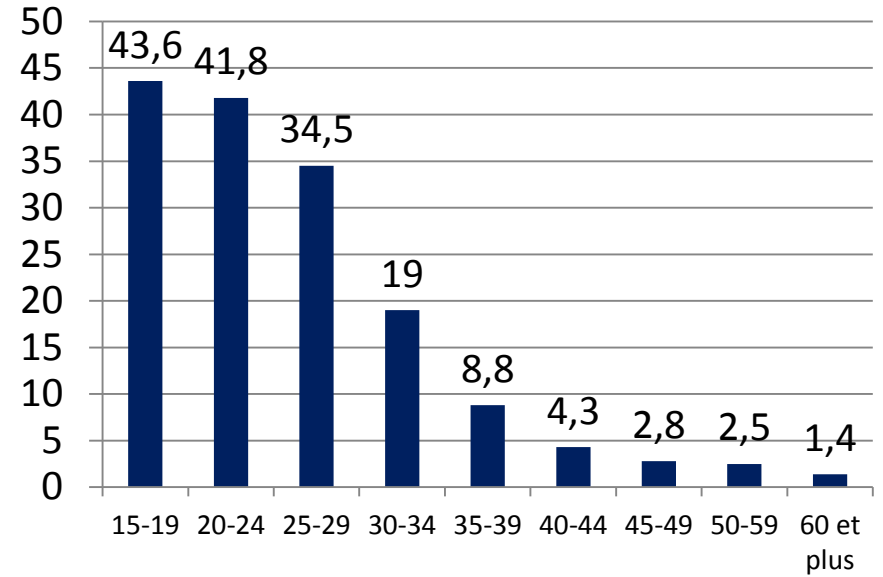


- Cette situation a abouti à des pressions sur le marché de l'emploi et une aggravation de la pauvreté, en dépit des performances macroéconomiques.
- Chaque année plus de 130 mille nouveaux demandeurs d'emploi arrivaient sur le marché du travail. Cette nouvelle génération dispose, souvent, de « qualifications » supérieures à sa précédente.
- La pression démographique, face l'incapacité structurelle de l'économie à créer des emplois décents, représente déjà l'une des causes majeures du déclenchement de la révolution.

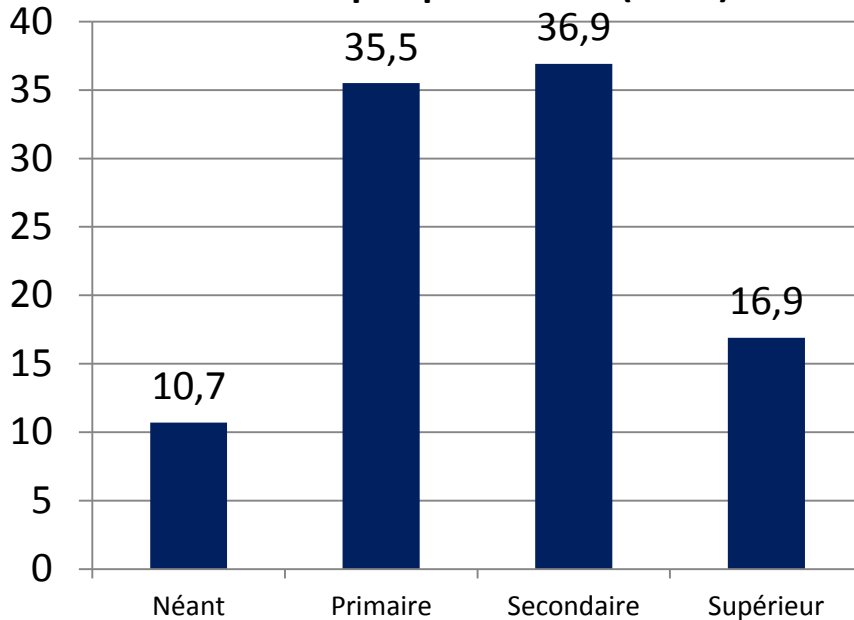
### Nombre de chômeurs (1000)



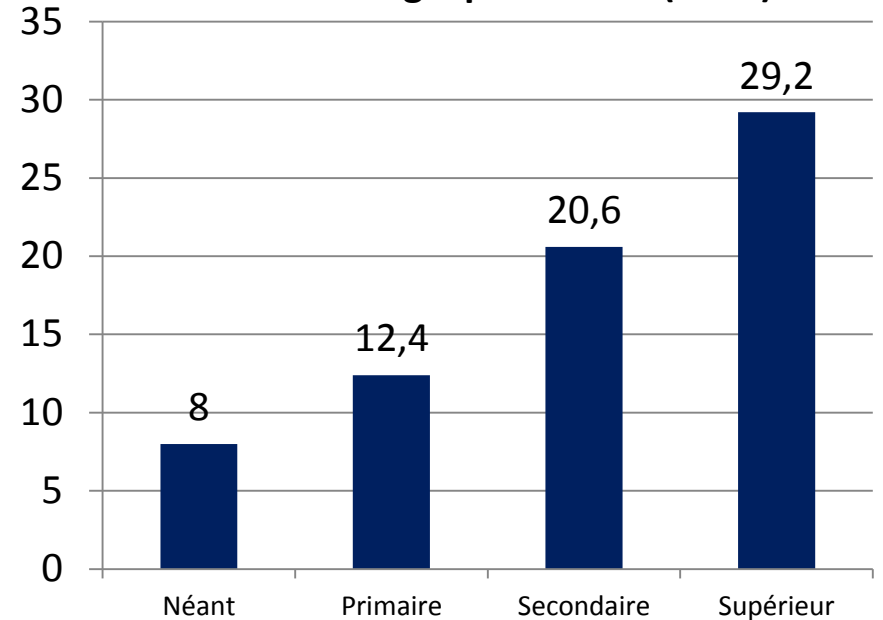
### Taux de chômage par âge (2011)



### Actifs occupés par niveau (2011)



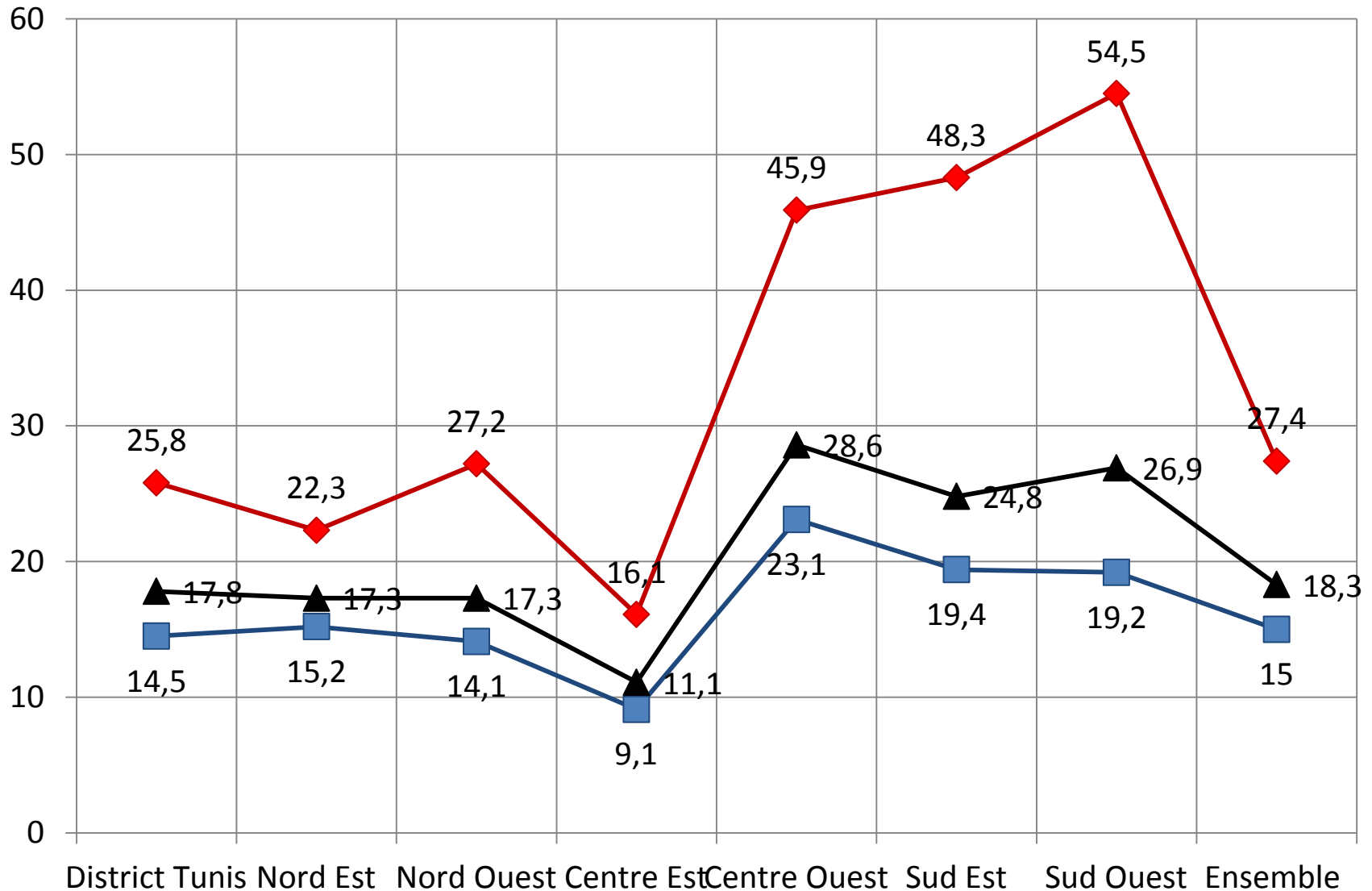
### Taux de chômage par niveau (2011)





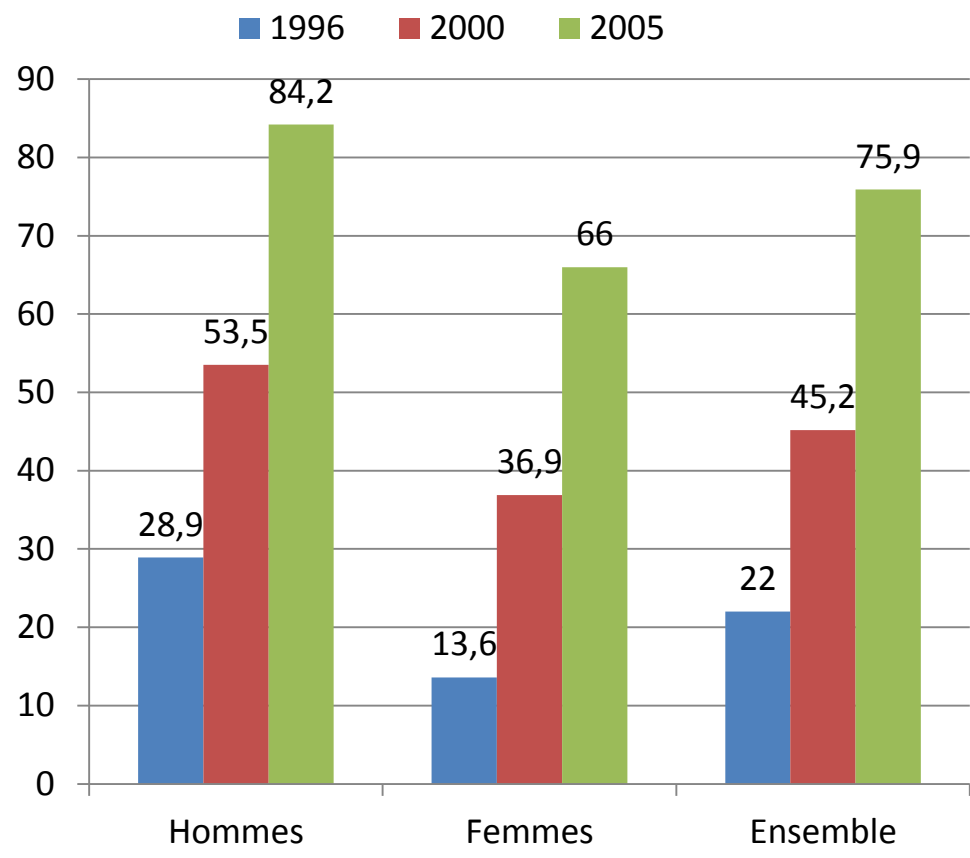
# Taux de chômage (2011)

◆ Femmes    ■ Hommes    ▲ Ensemble



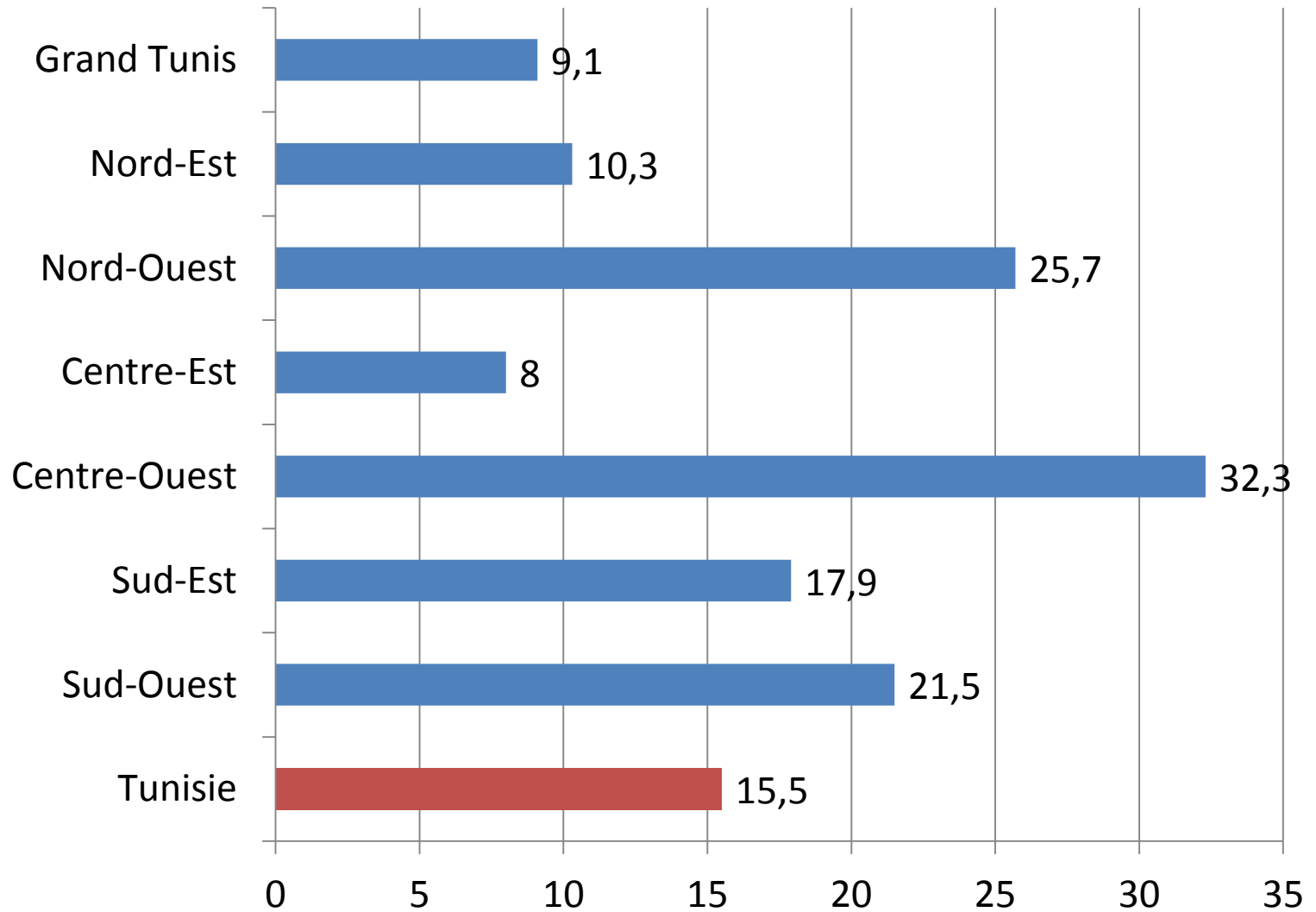
- Selon un sondage réalisé par l'Observatoire National de la Jeunesse, la proportion de jeunes de 15-29 ans désirant émigrer s'élève en 2005 à 76%, alors que ce taux se situait à 22% en 1996.

Désir d'émigration chez les jeunes 15-29 ans

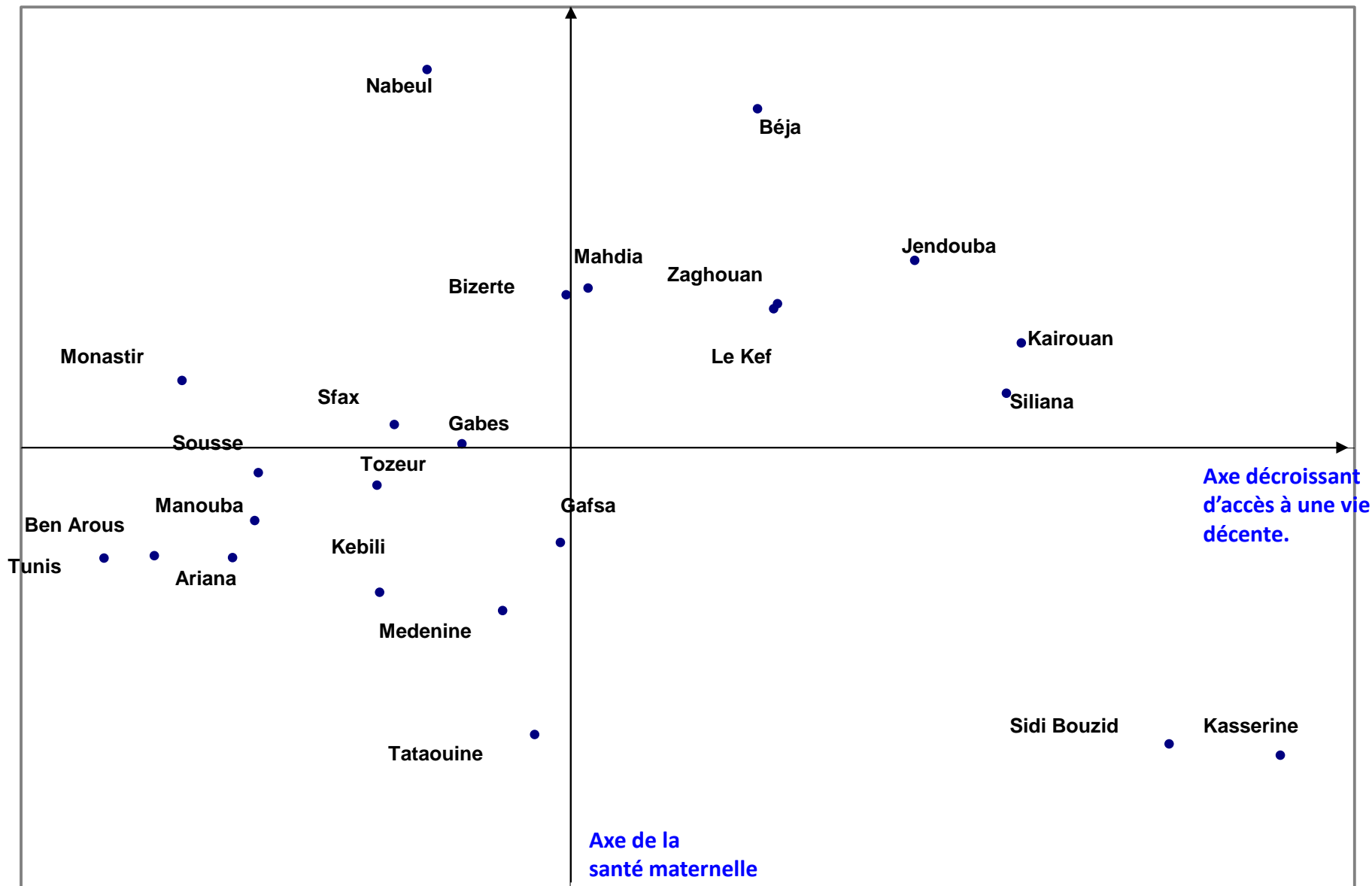


- La faiblesse du tissu économique dans les régions intérieures du pays a renforcé davantage les inégalités Est-Ouest.
- Les conséquences sociales de cet environnement sont souvent dramatiques, surtout pour la fracture familiale, le célibat féminin en milieu rural...

## Taux de pauvreté en 2010 (%)



# Disparités régionales (ACP)



# **Protection sociale en période de transition**

# Situation post-révolution

- La révolution a dévoilé la fragilité d'un système fondé sur un modèle de développement inefficace marginalisant des franges entières de la population.
- Depuis le début des années 2000 le système économique est devenu vulnérable et inefficace. Même si la Tunisie donne une apparence de stabilité macro-économique.
- Une économie ne présentant pas d'opportunités au travail qualifié.
- Des investissements à **faibles Valeur Ajoutée** et des avantages tirés essentiellement d'une MO peu coûteuse

- Des encouragements aux activités exportatrices (off shore) isolant les régions éloignées des infrastructures portuaires.
- Des **procédures bureaucratiques rigides** encourageant la corruption à très grande échelle.
- Une économie soutenue par les recettes de la **privatisation** caractérisée par la présence des aspects **sécuritaires** à tous les niveaux.
- La transition politique, toujours en cours, est caractérisée par la précarité des institutions, des perturbations économiques et sociales, ainsi que des menaces sécuritaires.



# Les instruments de protection sociale et de lutte contre la pauvreté

- La Tunisie accorde près de 20% de son PIB aux transferts sociaux :
  - Education,
  - Santé,
  - Caisse de compensation,
  - **Programmes de soutien aux familles nécessiteuses,**
  - **Programmes régionaux**
  - **Caisses de sécurité sociale,**
  - Jeunesse, cultures, ...

- Les politiques d'éducation et de santé ont réussi à améliorer l'accès à la scolarisation et les conditions d'hygiène de la population (espérance de vie 74 ans).
  - Elles n'ont cependant pas éradiqué l'analphabétisme qui touche 1,6 million de personnes en 2014 (18% de la population).
  - Le sous-équipement des structures hospitalières des régions intérieures obligent les personnes pauvres de se déplacer vers les régions côtières.

# La couverture sociale en période de transition

- Après la révolution, la Tunisie a connu une vague de déchainements et d'agitations de la part de la population dans tous les domaines. Les tunisiens pensaient qu'ils se sont réappropriés leur patrimoine et que tous les interdits sont tombés. L'Etat est devenu rapidement très affaibli et les structures publiques inexistantes dans certaines régions.
- Pendant quatre ans les frontières avec l'Algérie et la Libye sont devenues des passoires de toutes sortes de marchandise.
- L'environnement était propice à la prolifération de l'emploi informel, du trafic illicite, du marché parallèle, de l'économie souterraine...

# La couverture sociale en période de transition

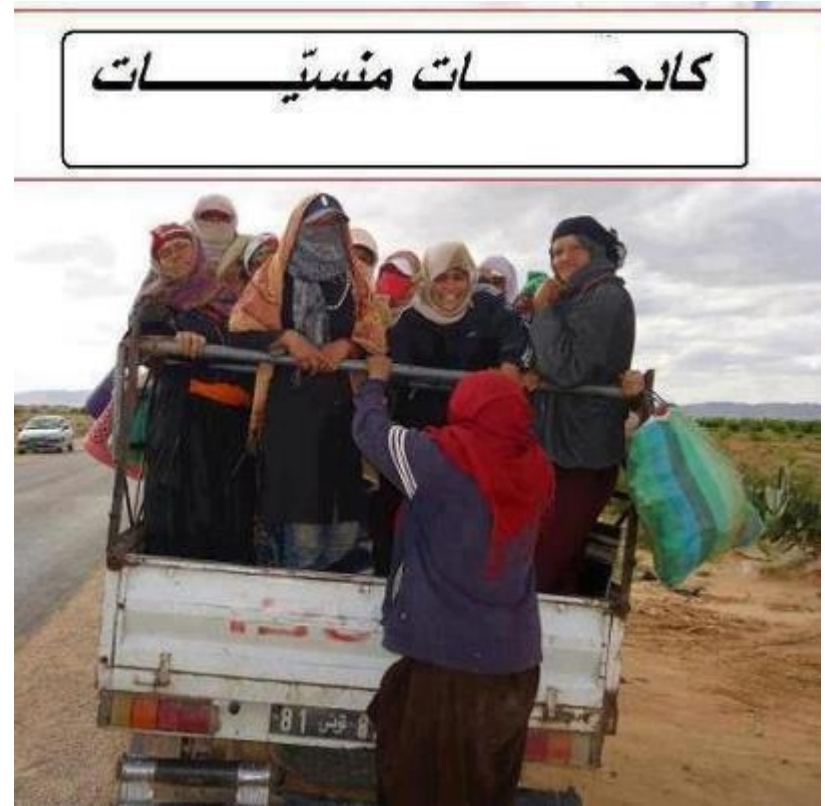
- Malgré son ampleur, l'informel reste sous-analysé en Tunisie.
- Toutes les informations disponibles à ce jour se basent sur des estimations sommaires faites le plus souvent à la hâte en fonction de la nature et de l'urgence de la demande du moment.
- Les institutions internationales ou nationales disposent chacune de son estimation quant à l'ampleur de ce phénomène et de sa participation dans le PIB.
- La seule source valable, aujourd'hui, sur le secteur informel est celle présentée par le CRES estimant le nombre de travailleurs informels à environ 1 Million de personnes, soit 37% des travailleurs.

- Une étude réalisée en 2013 sur l'emploi informel montre que :
  - Plus des deux tiers des actifs occupés dans l'informel sont âgés de moins de 40 ans.
  - Le choix personnel et le besoin d'argent constituent les principaux facteurs qui poussent les jeunes à exercer un emploi informel.
  - Les indépendants informels entreprennent souvent à un âge relativement jeune. L'entrée précoce dans l'activité s'explique par le fait que le statut d'indépendant informel ne requiert généralement ni formation préalable, ni moyens matériels et financiers importants.
  - La méfiance vis-à-vis des administrations, le faible rôle de la société civile, l'absence de dialogue et la méconnaissance des mécanismes encouragent les jeunes chômeurs à travailler dans l'ombre et rester dans parmi les « outsiders ».

# La femme dans le marché du travail

- La participation des femmes à la vie professionnelle est stationnaire, avec un taux d'activité relativement faible (25%).
  - Ce travail salarié est marqué par une concentration sectorielle et spatiale:
    - trois secteurs : les industries manufacturières; les services sociaux et culturels; les services d'éducation, santé et de l'administration
    - trois régions: Nord - Est, Centre - Est et la région de Tunis
    - l'emploi féminin, tous secteurs confondus, est le plus réduit dans les régions du Sud.
  - L'analyse de la durée travaillée pendant l'année 2010, révèle que le travail féminin est plutôt précaire en général.
  - Disparité des rémunérations selon le genre, pour les salariés du secteur privé, de l'ordre de 25 % en moyenne, et un accroissement des inégalités avec la progression des salaires. Cela pourrait signifier à la fois l'accès inégal aux responsabilités élevées et la discrimination dans la rémunération à postes équivalents.

# Le quotidien des ouvrières agricoles



# Programmes d'assistance sociale aux personnes pauvres

- Pour accompagner le plan d'ajustement structurel de l'économie (PAS), l'Etat a institué en 1986, le **PNAFN** représentant un filet de protection des pauvres des répercussions de la libéralisation de l'économie.
- Il s'agit de transferts monétaires directs trimestriels puis mensuels à partir de 2011 et d'une assistance médicale gratuite aux catégories les plus vulnérables.
- Au début de sa création il a touché 73 Mille familles nécessiteuses. Après la révolution le programme s'est élargi pour couvrir 235 mille familles et répondre aux revendications des personnes marginalisées.
- Le montant de l'aide s'élève actuellement à 150 dinars par mois et par famille (la moitié du SMIG), contre 23 dinars par trimestre en 1986.

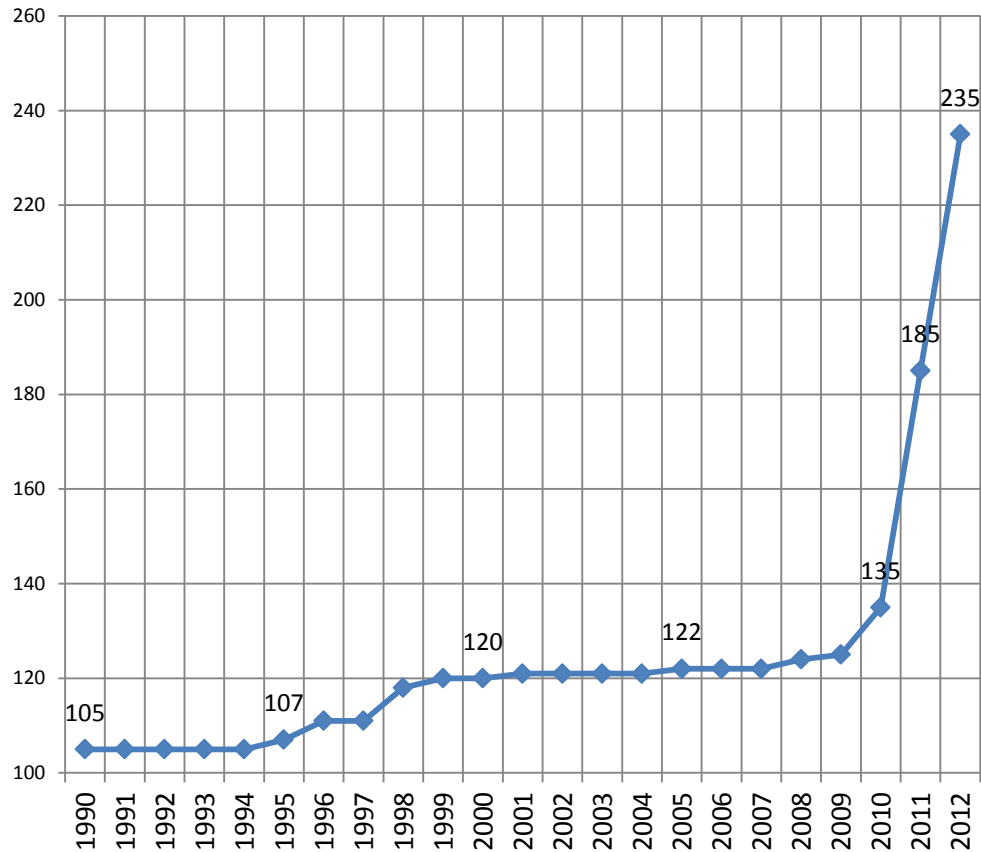


## **Programmes d'assistance sociale aux personnes pauvres**

- Même s'il a réussi à acheter la paix sociale au cours de la période de transition, le PNAFN souffre de plusieurs défaillances héritées de l'ancien régime :
  - Des défauts au niveau de la gouvernance de ce programme consistant surtout en un manque de transparence dans la gestion, notamment au niveau du respect des critères d'éligibilité des populations concernées par ce programme.
  - Une absence totale du suivi et d'évaluation des performances et impacts de ce programme.

# Le PNAFN principal programme de soutien aux familles pauvres

## Evolution du nombre de familles nécessiteuses (en 1000)



L'Etat a consacré dans son budget un montant important au PNAFN dépassant 260 Millions de Dinars en 2012, contre 150 Millions de dinars en 2011.

# La couverture sanitaire des familles à revenus limités

- Parallèlement au PNAFN, un deuxième programme phare d'assistance sociale porte uniquement sur *un accès aux soins à tarifs réduits (AMGII)* au sein des structures publiques de santé moyennant une cotisation annuelle fixe (timbre) de 10 DT.
- En 2014, le nombre de bénéficiaires de carnets de soins à tarifs réduits s'est établi aux alentours de 607 mille familles.

## **Programme régional de développement**

- Le PRD représente l'un des plus anciens instruments de soutien aux populations démunies, il a été lancé au début des années 60 sous l'appellation chantiers d'emploi ou chantiers de pauvreté.
- Avec le temps, ce programme est devenu l'instrument privilégié des gouverneurs pour soutenir des familles pauvres en leur accordant un emploi permanent ou occasionnel.
- Jusqu'au mois de décembre 2010, environ 16 mille personnes travaillaient dans les chantiers « permanents » ou « occasionnelles », touchant 120 dinars par mois sans aucune couverture sociale.

## **Programme régional de développement**

- En 2011 des milliers de personnes révoltées ont investi les bâtiments des autorités régionales à la recherche d'un soutien financier ou d'un emploi.
- Les gouverneurs, représentant la première autorité dans les régions, craignaient même d'être lynchés par les populations locales.
- A partir de 2011, suite à la décision du premier gouvernement provisoire de doubler la rémunération mensuelle des travailleurs des chantiers, le PRD est devenu très attractif.

# Politique des pompiers

- Après la révolution, l'Etat s'est trouvé obligé de répondre aux exigences des milliers de manifestants bloquant les routes, les chemins de fer et toutes les activités économiques dans les villes, surtout dans les régions de l'Ouest. La Tunisie était au bord du chaos.
- La réponse consistait à recruter les chômeurs dans le secteur public. Un programme de recrutement massif a été réalisé dans la fonction public.
- Parallèlement, le PRD a connu une hausse sans précédent de son personnel qui a dépassé 100 mille ouvriers en 2012, contre 16 mille en 2010.

# Conséquences

- Cette explosion sociale provoquée par les jeunes a conduit aussi à une série de manifestations sociopolitiques, suivie par une reprise de revendications salariales des fonctionnaires.
- L'Etat providence s'est installé pour une durée indéterminée. Les salaires représentent désormais 40% du budget de l'Etat, le double du budget d'investissement.
- L'Etat a perdu son prestige et sa force, une nouvelle culture d'impunité s'introduit désormais en Tunisie.

- La Tunisie vit au jour le jour, le Sud est extrêmement sensible à l'évolution de la situation en Libye.
- Des milliers de familles, vivant du commerce parallèle dans une région où l'Etat est totalement absent, se trouvent aujourd'hui dans des situations incertaines.
- La rareté des emplois décents, la faiblesse de la protection sociale, l'ignorance de la population de ses droits, la faiblesse du tissu productif privé et l'insuffisance des réponses des politiques économiques et sociales rendent le terrain favorable au recrutement des jeunes sans avenir dans les réseaux djihadistes.
- La Tunisie est un petit pays qui éprouve des difficultés à faire face à la menace d'insécurité.



**Merci pour votre attention**